



Agence Universitaire de la Francophonie

CONVENTION

Entre les soussignés :

L'Association Européenne de Terminologie, représentée par sa Présidente, Madame Rute Vilhena Costa

et

Le Réseau de Chercheurs Lexicologie, Terminologie, Traduction de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) dont le siège est à Montréal (Canada), représentée par son Recteur, Madame Michèle Gendreau-Massaloux,

Il est convenu ce qui suit :

Article 1 :

Les deux parties s'engagent à établir une coopération dans le domaine de la terminologie. Cette coopération a pour but de promouvoir la terminologie en Europe.

Article 2 :

Les deux parties prendront les mesures nécessaires pour échanger information et documentation en langue française sous diverses formes (périodiques, lettres circulaires, ouvrages techniques et scientifiques).

Fait à Montréal, le

Le Coordonnateur du réseau LTT

M. Philippe Thoiron

La Présidente de l'Association Européenne de Terminologie

Mme Rute Vilhena Costa

Le Recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie

Mme Michèle Gendreau-Massaloux

Agence universitaire de la Francophonie

Siège : B.P. 400, Succ. Côte-des-Neiges, Montréal (Québec) H3S 2S7 Canada, Tél +1 (514) 343 6630, Tpie : +1 (514) 343 5783

Bureau Europe de l'Ouest : 4 place de la Sorbonne, F - 75005 Paris, Tél. : +33 (0) 1 44 41 18 18, Tpie : +33 (0) 1 44 41 18 19

ANTANARIVO - BEYROUTH - BRUXELLES - BUCAREST - DAKAR - HANOI - HO CHI MINH VILLE

MONTREAL - PARIS - PHNOM PENH - PORT-AU-PRINCE - YAOUNDE